



## Procès-verbal des Assemblées Générales Extraordinaire, Ordinaire et Elective du 23 mars 2018

Les membres de l'association SCO escrime sont réunis ce 23 mars 2018, à la salle OLYMPIE, rue Guérin à ANGERS.

Voir Liste des présents et pouvoirs en **ANNEXE 1**

**Excusé :**

Michel GERBOULT (Président du SCO Omnisport)

L'assemblée est présidée par Myriame ALBERT en qualité de Présidente de l'association. Bénédicte BUFFET, Secrétaire du club démissionnaire accepte d'être la Secrétaire Générale de ces Assemblées.

La présidente remercie de leur présence, les adhérents et les membres du Comité Directeur. Myriame ALBERT tient à remercier chaleureusement la mémoire de Sylvie GAGNEUX qui a longtemps œuvré pour le club, notamment au sein du Comité Directeur, et qui nous a quittés sur l'exercice précédent. Malgré son absence, elle remercie également Michel GERBOULT pour la présence indéfectible du SCO Omnisport aux côtés de ses associations.

La présidente rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant.

*Yann LE FRIEC et Cyrille AUGEREAU sont désignés scrutateurs, Jules BULTEAU et Vlad VARZARU sont nommés assistants scrutateurs.*

Conformément aux statuts, l'assemblée peut valablement délibérer à titre électif, ordinaire et extraordinaire.

# ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

## Modifications des Statuts

Cette proposition de modification des statuts vise à ouvrir la possibilité d'intégrer le Comité de Direction par des bénévoles - parents d'escrimeurs impliqués ou voulant plus s'impliquer dans la vie du club sans que cette possibilité leur soit offerte par les statuts actuels.

La crise du bénévolat aujourd'hui a incité le CD du club à prendre cette décision, en accord avec la FFCO qui en a soumis la rédaction.

## « ARTICLE -VIII - ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Le SCO Escrime est administré par un Comité Directeur.

Le Comité Directeur est composé de dix-huit Membres Titulaires élus au scrutin secret pour une durée de quatre ans par l'Assemblée Générale des Electeurs prévus à l'alinéa suivant et à la majorité des suffrages exprimés des membres présents ou représentés.

La représentation des femmes est garantie par l'attribution d'un nombre de sièges en proportion du nombre de licenciés éligibles, conformément au point 2.2.2.2.1 de l'annexe 1 du décret du 7 janvier 2004.

Est électeur tout membre actif :

- justifiant, le jour du vote, d'au moins 6 mois d'ancienneté dans l'association ;
- à jour de sa cotisation ;
- âgé de 16 ans au moins le jour du vote.

Le mineur justifiant au jour du vote d'au moins 6 mois d'ancienneté dans l'association et à jour de sa cotisation peut être représenté par un de ses parents. »

Partie à modifier → Est éligible au Comité de Direction toute personne, membre de l'association depuis plus de six mois et ayant dix-huit ans révolus

Proposition de modification → Est éligible au Comité de Direction toute personne, membre de l'association depuis plus de six mois et ayant dix-huit ans révolus ou représentant d'un mineur de moins de 18 ans membre de l'association depuis plus de six mois.

## Approbation des modifications des Statuts

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Résultat du scrutin de 48 votants :

- *pour* : 44
- *contre* : 3
- *nul* : 1

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Myriame ALBERT commence par présenter et remercier tous les membres du Comité Directeur.

## Démission de la Présidente

Myriame Albert officialise sa démission de la présidence du club qui prend effet ce jour.

## Rapport moral et d'activité par la Présidente sortante

- « Je regrette l'absence de M. Michel GERBOUT, Pdt de l'Union SCO Omnisports et Membre d'honneur de l'association, qui avait bien prévu de venir mais qui est malade. Il est toujours aux côtés des associations du SCO Omnisport.
- Je remercie pour leur participation ce soir les adhérents présents ainsi que les Maîtres d'Armes et l'ensemble des membres du Comité Directeur (représentés ou) présents ce soir.

Commençons par ce qui a marqué ce dernier exercice, qui pour mémoire est établi en année civile et non en saison sportive.

Après plusieurs années d'augmentation du nombre d'adhérents, grâce au travail de fond entamé par le club et à l'effet Jeux Olympiques en 2016, l'exercice 2017 a connu comme nous l'avions anticipé une baisse du nombre d'adhérents (Source : FFE 31 12 2016 : 252 adhérents – 31 12 2017 : 213) tout en se maintenant au-dessus de la barre des 200 licenciés. A noter toutefois, que les cours en sur-effectifs connus sur la saison 2016-2017 ont été difficiles à gérer (manque de matériels, bénévoles insuffisants, insatisfaction d'adhérents) Cet exercice 2017 a été marqué par une consolidation de tous les cours (fitness escrime, escrime artistique, RIPOSTE, Ludo ...) et des actions de prestations du club auprès de structures extérieures (écoles, EHPAD, ITEP ...).

Au cours cette année 2017, le club a vu également une nouvelle reconnaissance de son savoir-faire en « sport-santé » avec des demandes d'intervention par l'IFEPSA et le CD49 Sport adapté, une aide obtenue auprès de la Ligue contre le cancer Maine-et-Loire, une subvention versée par le Conseil Départemental, un don du Comité Féminin 49 et un projet, en cours de mise en place, avec le RESEP.

- Une situation financière saine qui se maintient, un exercice bénéficiaire pour la 4ème année consécutive.
- Après plusieurs années d'échanges avec la Ville... » la salle d'armes a enfin été rénovée et ... toutes les pistes fonctionnent !!
- De bons résultats sportifs dont les Maîtres vont ensuite vous parler.

Je terminerai une fois encore en saluant les bénévoles sans qui le club ne peut correctement fonctionner aux côtés des Maîtres d'Armes et ni tout simplement exister. Néanmoins, je le répète chaque année, nous manquons de bonnes volontés. Je ne pense pas que l'énergie du bénévole soit une énergie éternellement renouvelable, en revanche elle peut être contagieuse et transmissible ! Bienvenue aux nouveaux !  
Je passe la parole aux Maîtres pour le bilan sportif ».

## Bilan sportif 2017 présenté par les Maîtres d'armes (Cf. Annexe 2)

Dorin Varzaru remercie tous les bénévoles, Myriame Albert et les membres du CD, en espérant qu'il y ait un nouveau président aussi investi que Myriame Albert

- Beaucoup de participants sur les compétitions départementales, avec beaucoup de titres et de médailles, toutes armes confondues.
- Epreuves de Ligue
- Fête des Jeunes / Championnat de France minimes juin 2017 = la moitié des participants de la région étaient du club.
- Plusieurs qualifications à différents championnats de France de M17 à Vétérans + parcours international de Mathieu Rousselot en handisport
- 3 participants en circuit européens (1 en fleuret et 2 en sabre).
- Niveau du club en hausse

Dorin Varzaru souligne le :

- manque de bénévoles pour l'organisation/la participation aux déplacements
- manque de matériels même si le club a amélioré ses équipements
- manque d'arbitres

Si la réparation de la salle d'armes est enfin réalisée, il regrette la lenteur des services de la Ville dont l'intervention était prévue en janvier pour l'installation de matériels (cibles fabriquées par les maîtres).

### Approbation du procès-verbal de l'AGO 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Résultat du scrutin à 48 votants :


- pour : 48

### Rapport financier

Il est présenté par Myriame ALBERT, en remplacement de Jacques ALBERT qui s'occupe de la comptabilité. Les faits marquants de l'exercice sont :

**Rapport financier : comptes 2017**

- Adhérents en baisse : 237 au 31 déc. 17 vs 281 (n-1) = -15%
- Cotisations adhérents : 55 319 € contre 57 157 € en 2016
- Produits annexes : en baisse 29 444 € vs 33 852 € (prestations, buvette, compétitions etc.).
- Subventions & dons : en augmentation  
31 703 € vs 24 439 € en 2016.
- Des frais liés aux compétitions stables (11 000€)
- Les autres postes de dépenses : conformes au budget



AG SCO Escrime 23 mars 2018

## Rapport financier : comptes 2017

- **BILAN FINANCIER : un résultat en légère baisse et toujours positif, pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive**
  - + 4 106 € (2017) / +6 520 € (2016)
- Solde de Trésorerie au 31-12-2017 : 33 423€ vs 33 211 € (2016)
  - Investissements en matériels et tenues, moindres et néanmoins continus :
    - 3 830 € vs 4 490 € (2016)

AG SCO Escrime 23 mars 2018



### Rapport du vérificateur aux comptes

Présenté par Pierre MARGOTTIN, Vérificateur aux comptes.

La trésorerie est saine. Toutes les factures ont été produites et tous les comptes ont été justifiés. Le contrôleur aux comptes n'émet aucune réserve quant à leur sincérité.

### Questions diverses

Aucune n'est parvenue avant l'Assemblée Générale ; aucune question n'est posée en séance.

### Quitus au Comité Directeur

Quitus de gestion est donné au Comité Directeur, à l'unanimité.

En accord avec l'assemblée, le vote s'effectue à main levée.

# ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

## **Présentation des candidats au Comité Directeur :**

Se présentent pour rejoindre le Comité Directeur : Christine BROSSEAU (mère de Janice, fleurettiste) - Claire CANAULT (mère de Vincent TAPIE, fleurettiste) - Yi-Fan CHI (escrime artistique) – Amaury PHELIPPEAU (escrime artistique et animateur de la section « Médiéval ») - Laurence SALLE (mère de Jules)

## **Désignation des membres du nouveau Comité Directeur**

Tous les candidats sont élus

Yi-Fan CHI – Amaury PHELIPPEAU- Laurence SALLE sont élus par 48 voix/48

Christine BROSSEAU - Claire CANAULT sont élus par 46 voix/48

*Le nouveau Comité Directeur se retire afin de procéder à l'élection de son nouveau président et bureau. Il revient devant l'assemblée sans qu'un Président n'ait été élu, ni le bureau complété.*

Par conséquent, une nouvelle Assemblée Elective sera convoquée le vendredi 20 avril 2018.

Conformément aux statuts, la présidence par intérim sera assurée par Stéphane BULTEAU (actuel vice-président).

Les nouveaux membres du Comité Directeur ont besoin d'avoir plus de recul afin de savoir comment répartir les tâches, avant de pouvoir « s'engager ».

Myriame Albert rappelle la nécessité d'avoir un président élu lors de la prochaine AG électorale, sans quoi, l'association serait dissoute, et par conséquent les 2 maîtres d'armes licenciés.

## **Election du nouveau Président**

Pas de vote car pas de Président élu.

*Reprise des travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire*

## **Projet et Budget 2018 – Vote Budget 2018**

Il est présenté conjointement par Myriame Albert et Stéphane Bulteau.

## Budget 2018

- Un budget : - Base : 215 adhérents  
- favorisé par des subventions et un nouveau don exceptionnel

### Principaux postes de RECETTES (€)

106 645 €	Budget 2018
Subventions	27 920
Adhésion /cotisation	43 965
Compétitions, stages	8 100
Ventes produits	4 600
Vente services	18 900
Partenariat, autre	3 160

AG SCO Escrime 23 mars 2018



## Budget 2018

### Principaux postes de DEPENSES (€)

106 645 €	Budget 2018
Encadrement	67 410
Cotisation, adhésion	19 057
Aide compétiteurs	9 922
Equipement club	6 911
Autres	3 345

AG SCO Escrime 23 mars 2018



En accord avec l'Assemblée, le budget fait l'objet d'un vote à main levée, il est adopté à l'unanimité.

- pour : 48/48

## Questions diverses

Demande de positionner l'AG 2019 au mois de mai.

Myriame Albert remercie toutes les personnes présentes aux Assemblées générales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

Chacun est invité à partager un verre de l'amitié.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal, à la rédaction duquel ont participé Myriame ALBERT et Bénédicte BUFFET.

Fin des Assemblées Générales.

La Présidente en fin d'exercice  
Myriame ALBERT



Le Secrétaire de séance  
Bénédicte BUFFET



---

---



Nom	Prénom	Représenté par :	Nbre Voix
ALBERT	Myriame		1
ALBERT	Virgil	ALBERT Myriame	1
AUGEREAU	Elohan	AUGEREAU Cyrille	1
BELLIN	Maxime	BELLIN Sylvain	1
BELLIN	Sylvain		1
BERTHOME	Octave	BERTHOME Olivier	1
BEUVELET	Gaelle		1
BILLON	Antoine	BILLON Sébastien	1
BROSSEAU	Janice	BROSSEAU Christine	1
BUFFET	Bénédicte		1
BUFFET	Audran	BUFFET Bénédicte	1
BUFFET	Imanol	BUFFET Bénédicte	1
BULTEAU	Stéphane		1
BULTEAU	Pierre	BULTEAU Stéphane	1
BULTEAU	Jules		1
CAZENEUVE	Florian	CAZENEUVE Christine	1
CAZENEUVE	Christine		1
CHRETIEN	Ludovic	MARSOLLIER Benoit	1
DE GRENIER DE LATOUR	Barthélémy	MARSOLLIER Benoit	1
FORESTIER	Vincent		1
FORESTIER	Louis	FORESTIER Vincent	1
FRICOT	Arthur	FRICOT Ludovic	1
GANASCIA-LIN	Guillaume	VARZARU Dorin	1
GOUINEAU	Christophe	HENRIO Benoit	1
GUILBAULT	Romane	GUILBAULT	1
GUILLET	Matthieu		1
GUILLET	Yi-Fan		1
HENRIO	Yann	HENRIO Benoit	1
HENRIO	Benoît		1
LE FRIEC	Titouan	LE FRIEC Yann	1
LEMBERT	Rene	HENRIO Benoit	1
LIBEAU	Florent	LIBEAU Stéphane	1
LIN	Wen-I	VARZARU Carmen	1
MARCHADOUR	Jean-Marie	BROSSEAU Christine	1
MARSOLLIER	Benoit		1
NORMAND	Baptiste		1
PHELIPPEAU	Amaury	GUILLET Yi-Fan	1
RENARD	Pierre-Yves		1
RENARD	Paul Victor	RENARD Pierre-Yves	1
RENARD	Florimond	RENARD Pierre-Yves	1
ROUSSELOT	Mathieu		1

SALLE	Jules	SALLE Laurence	1
SCHMIDT	Guilhem	SCHMIDT Aline	1
SCHMIDT	Katell	SCHMIDT Aline	1
TAPIE	Vincent	CANAULT Claire	1
VARZARU	Carmen		1
VARZARU	Dorin		1
VARZARU	Vlad Alexandru		1
<b>NOMBRE DE VOIX</b>			<b>48</b>

## SYNTHESE DES RESULTATS 2017

PARTICIPATIONS		COUPE DEP	CH DEP	JRJ	CH LIGUE	H2024	CN	CH FRANCE	FDJ	CHALL	HANDI	STAGES
	FL	44	14	5	19	20	14	2	2	72	0	
	EP	32	9	1	8	8	7	1	2	35	3	
	SA	38	12	5	12	16	10	5	5	69	2	
<b>TITRES</b>	FL	4	4	0	1	1	0	0	0	5	0	
	EP	2	3	0	1	0	1	0	0	2	1	
	SA	5	4	1	3	0	0	0	0	6	0	
<b>PODIUMS</b>	FL	5	7	2	3	2	0	1	1	9	1	
	EP	4	4	1	3	1	0	0	0	3	2	
	SA	6	8	3	8	5	1	0	0	11	1	
<b>ARBITRES</b>	12											

- 230 licenciés dans le club
- 2 participations circuit européen fleuret : Virgile Albert
- 2ème épée – 7 sabre CH France sen , sélection CH du MONDE M23 Mathieu Rousselot
- 2ème Ch France VET , sélection CH d'Europe –Rousselot B – vet fl
- 2ème D2/équipe Pays de la Loire – Solange Baumier - fl M14